

Stéphanie Yon-Courtin
Membre du Parlement européen
Vice-présidente de la commission de la Pêche
Conseillère régionale de Normandie

Monsieur Sébastien Lecornu
Premier ministre
57 rue de Varenne
75007 Paris

Strasbourg, lundi 14 septembre 2026

Objet : Activation du plan de sortie de flotte pour les navires bulotiers de l'Ouest Cotentin

Monsieur le Premier Ministre,

Par ce courrier, je souhaite attirer votre attention sur la crise que traverse la pêcherie de bulots en Normandie, plus particulièrement sur la façade ouest du Cotentin.

Les pêcheurs et la flotte des navires bulotiers sont en grande difficulté, notamment en raison de l'état critique dans lequel se trouve la ressource de bulot.

Plusieurs entreprises de pêche sont en situation de redressement judiciaire, d'autres sont déjà liquidées, et la plupart des bulotiers qui continuent d'exercer ne sont plus en mesure de poursuivre la pêche d'une espèce en situation d'effondrement. Au regard des pertes de revenus et des coûts d'exploitation engendrés, beaucoup de pêcheurs sont confrontés à de graves situations de détresse professionnelle et personnelle.

Dans ce contexte, 80% des bulotiers encore en activité dans la région ne voient plus qu'une seule solution, à savoir la mise en place d'un plan de sortie de flotte (PSF), une demande que les professionnels soutiennent depuis plusieurs mois.

Nous savons que ce plan a été élaboré en lien avec la direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA) et que la décision revient désormais au Gouvernement par l'intermédiaire de la Ministre chargée de la Mer et de la Pêche.

Comme vous le savez, les plans de sortie de flotte bénéficient d'un co-financement européen par l'intermédiaire du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA) qui permet de soutenir des dispositifs de compensation en cas d'arrêt définitif des activités de pêche, ce qui est d'autant plus important dans un contexte budgétaire contraint.

Compte tenu de l'urgence et des alertes lancées depuis longtemps déjà, je vous appelle donc à garantir l'activation du plan de sortie de flotte pour les navires bulotiers de l'Ouest-Cotentin afin d'accompagner et d'indemniser les pêcheurs affectés.

Nous savons qu'un plan de sortie de flotte n'est jamais une décision anodine et que les pêcheurs préféreraient continuer leur activité plutôt que de démanteler leurs navires.

Mais cette mesure est devenue inévitable au regard de la situation, et elle a déjà fait ses preuves pour répondre à de précédentes crises notamment au moment du Brexit.

J'en appelle donc à votre mobilisation et celle de votre Gouvernement pour mettre en œuvre le plan de sortie de flotte et les dispositifs d'indemnisation au plus vite.

Monsieur le Premier, nous savons que nous pouvons compter sur votre engagement et votre détermination.

Vous remerciant pour votre attention.

Très cordialement,

Stéphanie Yon-Courtin

Stéphanie Yon-Courtin

Membre du Parlement européen

Vice-présidente de la commission de la Pêche

Conseillère régionale de Normandie

Madame Catherine CHABAUD

Ministre déléguée chargée de la Mer et de la Pêche

Hôtel de Roquelaure

246, boulevard Saint-Germain

75007 Paris

Strasbourg, lundi 14 septembre 2026

Objet : Activation du plan de sortie de flotte pour les navires bulotiers de l'Ouest Cotentin

Madame la Ministre,

Par ce courrier, je souhaite vous alerter sur la crise que traverse la pêcherie de bulots en Normandie, plus particulièrement sur la façade ouest du Cotentin.

Les pêcheurs et la flotte des navires bulotiers sont en grande difficulté, notamment en raison de l'état critique dans lequel se trouve la ressource de bulot.

Plusieurs entreprises de pêche sont en situation de redressement judiciaire, d'autres sont déjà liquidées, et la plupart des bulotiers qui continuent d'exercer ne sont plus en mesure de poursuivre la pêche d'une espèce en situation d'effondrement. Au regard des pertes de revenus et des coûts d'exploitation engendrés, beaucoup de pêcheurs sont confrontés à de graves situations de détresse professionnelle et personnelle.

Dans ce contexte, 80% des bulotiers encore en activité dans la région ne voient plus qu'une seule solution, à savoir la mise en place d'un plan de sortie de flotte (PSF), une demande que les professionnels soutiennent depuis plusieurs mois.

Nous savons que ce plan a été élaboré en lien avec la direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA) et que la décision vous revient désormais.

Comme vous le savez, les plans de sortie de flotte bénéficient d'un co-financement européen par l'intermédiaire du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA) qui permet de soutenir des dispositifs de compensation en cas d'arrêt définitif des activités de pêche, ce qui est d'autant plus important dans un contexte budgétaire contraint.

Compte tenu de l'urgence et des alertes lancées depuis longtemps déjà, je vous appelle donc à activer sans plus attendre le plan de sortie de flotte pour les navires bulotiers de l'Ouest-Cotentin afin d'accompagner et d'indemniser les pêcheurs affectés.

Nous savons qu'un plan de sortie de flotte n'est jamais une décision anodine et que les pêcheurs préféreraient continuer leur activité plutôt que de démanteler leurs navires.

Mais cette mesure est devenue inévitable au regard de la situation, et elle a déjà fait ses preuves pour répondre à de précédentes crises notamment au moment du Brexit.

J'en appelle donc à votre mobilisation et à celle de vos services pour mettre en œuvre le plan de sortie de flotte et les dispositifs d'indemnisation au plus vite.

Madame la Ministre, nous savons que nous pouvons compter sur votre engagement et votre détermination.

Vous remerciant pour votre attention.

Très cordialement,

Stéphanie Yon-Courtin